

**MAIRIE DU HAILLAN**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mercredi 3 décembre 2014**

Ouverture de la séance du Conseil Municipal à 18 heures 30 sous la Présidence de Madame Andréa KISS, Maire.

Signature du cahier de présences.

Présents :

**Madame KISS, Maire**

**M. FABRE, Mme GUERE, M. CONTE, Mme SAVIGNAC, M. BOUYSSOU, Mme DARDAUD, M. BOUSQUET, Mme O'PRESCO, Adjoints au Maire.**

**M. MERIAN, Mme SARLANDIE, M. GHILLAIN, Mme PROKOFIEFF, M. ROUZE, Mme LANCHAS VINCLAIR, M. DUCLOS, M. BRUNEL, Mme VASQUEZ, M. DUPUY BARTHERE, Mme GOURVENNEC, M. GUITTON, M. MEYRE, Mme ARDOUREL, M. CHAIGNE, Mme SAINT GENEZ, M. FOURCAUD, Mme LAMAISON, M. BADEZ.**

Excusée :

**Madame SEN**

**Sur proposition de Madame Le Maire, le Conseil Municipal accepte la désignation de :**

**Daniel DUCLOS, comme secrétaire de séance titulaire.**

**Laurent DUPUY BARTHERE, comme secrétaire suppléant.**



## ORDRE DU JOUR

### 1. N°90/14 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

*Rapporteur : Madame le Maire*

**Madame le Maire :** *Ce débat d'orientations budgétaires rappelle des éléments à la fois contextuels et factuels et a pour objectif de donner les grandes orientations en matière budgétaire tant en terme de fonctionnement que d'investissement. C'est notre premier budget en année pleine pour cette nouvelle mandature qui a été construit dans un cadre particulièrement contraint et en pleine mutation.*

*Notre commune ne manque pas d'atouts :*

- *Du point de vue financier, notre épargne brute est satisfaisante, notre endettement est très mesuré, notre capacité de remboursement de la dette se situe aux alentours de 3 ans. Nous avons des recettes fiscales dynamiques du fait des arrivées de populations.*
- *Nous avons des services public et des agents municipaux dont la qualité est reconnue, que ce soit au niveau de la petite enfance, du scolaire, de la jeunesse, de la culture, de la bibliothèque et de la vie locale, du CCAS et du centre social, de la police municipale, du centre technique, sans oublier bien sûr les services de l'administration centrale.*
- *Notre dernier atout est que nous avons sur le Haillan un environnement plus qu'attractif aussi bien pour les habitants que pour les entreprises. En particulier, nous bénéficions d'espaces verts naturels remarquables, mais aussi un niveau d'infrastructures plus que satisfaisant puisque nous aurons le plaisir de voir arriver à la fin janvier 2015 le tramway sur le territoire de la commune.*

*Il ne s'agit pas pour nous de faire de la sinistrose : le contexte économique et social est particulièrement dégradé et malgré tous les efforts faits au niveau national, les améliorations tardent. Pour les collectivités locales en particulier, les perspectives financières sont plus que sombres. Cependant, nous souhaitons tous, et moi la première, affirmer qu'il n'est pas dans l'intention de la commune d'effectuer un repli sur soi et de museler notre ambition. Pas question non plus de faire la politique de l'autruche comme si cet environnement n'existait pas et d'être irresponsable. Notre objectif sera de trouver la bonne voie en revoyant nos façons de faire, lorsque ce sera nécessaire, et en poursuivant la réalisation de notre projet pour lequel nous avons été élus, et nous serons, dans ce cadre, vigilants et proactifs.*

*Pourquoi ce volontarisme ? :*

- *D'abord parce que les habitants comptent sur nous, ils ont placé leurs suffrages sur un programme qu'ils souhaitent voir respecté dans ses grandes lignes. Comme je vous l'ai déjà dit, sauf « cataclysme », nous continuerons sur les orientations que nous avons annoncées et nous rendrons compte aux Haillanais de nos réalisations.*
- *Ensuite, parce que les plus fragiles d'entre nous sont très durement touchés par cette crise, c'est le cas en particulier des demandeurs d'emploi, des familles isolées, certains de nos aînés ou encore des jeunes qui peinent à trouver du travail. Donc, notre préoccupation principale dans ce budget sera de leur donner une place aussi large que possible, et le budget 2015 devra le refléter.*
- *Dernier élément important, le Haillan fait partie de ces communes où il fait bon vivre, où le lien social et la solidarité signifient quelque chose grâce à la richesse du tissu associatif, des*

*services publics de proximité, des équipements ou encore grâce à la vigueur de la vie culturelle.*

*Le contexte actuel est particulièrement mouvant. D'une part, au niveau institutionnel, avec le passage à la Métropole et la mutualisation, c'est une véritable petite révolution qui se profile. Au niveau financier, il y a une raréfaction du crédit et au niveau budgétaire, une diminution des contributions de l'Etat.*

*La commune reste pour les habitants un pôle de stabilité et un repère de proximité. Il n'est donc pas question de réduire la qualité des services, mais de faire différemment et mieux, chaque fois que ce sera possible. Cela nous incitera à faire des choix et si nous devons faire des choix, nous le ferons en toute transparence vis-à-vis des Haillanais et en responsabilité.*

*Dans cet environnement plus que chaotique, nos orientations pour 2015 s'articuleront autour de deux axes :*

*- Tout d'abord, nous consoliderons nos fondamentaux. Nous nous étions engagés à ne pas augmenter les impôts locaux, nous n'augmenterons pas les impôts en 2015. Nous maintiendrons un niveau d'autofinancement satisfaisant pour financer nos investissements. Nous voulons conserver un endettement raisonnable, garantir la qualité de nos ratios et travailler à dégager des économies pérennes pour trouver des marges de manœuvre.*

*- Nous lançons la réalisation de notre programme en tenant compte de ce contexte bouleversé. Cela passera par la constitution de partenariats plus appuyés, une préparation toujours aussi soignée de nos investissements, une recherche encore plus soutenue de recettes complémentaires et surtout de subventions tout en maintenant le soutien aux plus fragiles.*

*En ce qui concerne les perspectives nationales de cette année : depuis 2008, nous vivons une crise sans précédent, 2009 a été une année de récession. La croissance est particulièrement faible, voire quasiment nulle certaines années. La France reste globalement dans une situation extrêmement difficile puisque nous avons tardé sur les ajustements budgétaires, nous sommes en panne d'investissement et notre compétitivité extérieure est poussive.*

*Pour le contexte purement budgétaire, dans le projet de loi de finances 2015, il y a relativement peu d'articles qui sont consacrés aux collectivités locales. Globalement, ce sont 50 milliards d'euros d'économies de dépenses qu'il va falloir faire et malgré un scénario de redémarrage progressif avec des prévisions de croissance à 1 %, on peut estimer aujourd'hui que ce sont des prévisions qui pourraient se révéler un peu trop optimistes. L'objectif, qu'on pourrait qualifier de contestable, de ramener le déficit public sous la barre des 3 % en 2017 semble s'éloigner.*

*Pour ce qui concerne les collectivités locales, comme je vous le disais, il y a peu d'articles dans le projet de loi de finances, mais ils font quand même mal puisqu'on va assister à un assèchement des recettes qui va mettre certaines collectivités en difficulté. Cette réduction va concerner les dotations et va contraindre la plupart des collectivités à baisser leurs dépenses, que ce soit en investissement, mais aussi en fonctionnement. Et pour certaines collectivités, ce ne sera pas le cas du Haillan, il y aura des hausses d'impôts, des emprunts supplémentaires et donc des économies de fonctionnement. La contribution qui est demandée aujourd'hui aux collectivités locales est de 11 milliards d'euros. En réalité, lorsque l'on fait les calculs, on se rend compte que sur la période 2015 – 2017, en cumulée, ce sera 28 milliards d'euros que l'on demandera aux collectivités. Très concrètement pour le Haillan, cela se traduira de la manière suivante : la Dotation Globale de Fonctionnement sera amputée de près de 342 000 euros en 2015, 500 000 euros en 2016 et 822 000 euros en 2017. C'est donc une perte de recettes très importante qui va influencer sur le budget.*

*Autre élément, le renforcement de la péréquation, c'est-à-dire la solidarité entre les communes qui s'en sortent à peu près bien et celles qui ont plus de difficultés, veut que ceux*

qui peuvent le plus, contribuent le plus. Pour le Haillan, c'est une perte de recettes d'environ 70 000 euros pour l'année 2015. Cela aura des effets sur l'investissement local. Les collectivités locales sont aujourd'hui de gros donneurs d'ordres et ce sont plus de 70 % des investissements qui sont réalisés par ces collectivités locales. Donc, s'il y a diminution des recettes, ce sont des emplois qui risquent d'être supprimés dans un certain nombre d'autres secteurs. En contrepartie, le gouvernement a néanmoins pris plusieurs mesures de soutien pour l'investissement public local. Il y aura notamment une dotation de soutien d'environ 423 millions d'euros pour 2015 qui sera versée au profit des communes, des intercommunalités ou des départements. Cela touche des projets bien précis pour lesquels le Haillan pourrait être concerné : tout ce qui est en lien avec la transition énergétique, la mise aux normes des bâtiments publics (accessibilité), et un autre volet qui nous concerne moins : c'est la revitalisation des centres-bourgs des bassins de vie ruraux, mais aussi des dispositions relatives à l'accueil de populations nouvelles, notamment les dépenses de logement et les dépenses d'équipements et d'aménagements liées à la construction de logements nouveaux. Autre élément dont il faut tenir compte : la compensation d'une partie des compétences qui ont été transférées aux communes. La bonne nouvelle est que le fonds d'amorçage de 50 euros par enfant pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires sera pérennisé l'année prochaine.

Le dernier point est l'impact de la réforme territoriale. La Métropolisation et la mutualisation des services vont avoir des effets à terme. Ils seront peu perceptibles sur l'année 2015. En réalité, ce sera à partir de 2016 que nous verrons concrètement quel impact cela pourra avoir sur les budgets locaux. Nous avons aujourd'hui des interrogations en particulier avec la Métropolisation sur l'avenir de la Dotation de Croissance et de Solidarité Communautaire (DSCC) qui est pour l'instant de 410 000 euros pour la commune du Haillan.

Enfin, le coefficient de revalorisation déterminé par l'Etat a été fixé à 0,9 %, ce qui veut dire que les recettes augmenteront de ce montant là.

Je vais laisser la parole à Jean-Michel BOUSQUET pour qu'il évoque la partie rétrospective et notamment la série de tableaux que vous avez pu trouver dans les documents qui vous ont été communiqués.

**Jean-Michel Bousquet** : Bonjour à tous,

Je vous propose une synthèse de l'état financier de la commune. Vous retrouverez les données chiffrées sur l'écran. Comme vous le savez, et je le répète une nouvelle fois, les finances de la commune sont saines et reposent sur des bases équilibrées et non risquées.

Pour illustrer ce propos, sans entrer trop dans les chiffres, je vais me baser sur quelques éléments essentiels qui corroborent et qui expliquent :

- la dette, pour commencer, à hauteur de 6,4 millions d'euros fin 2014 reposant sur des emprunts quasi uniquement à taux fixes, avec une capacité de remboursement de l'ordre de 3 ans. A titre de comparatif, les ratios nationaux des autres communes de la même strate s'établissent à ce jour autour de 8 ans. Il est à penser que dans les années à venir, ces ratios vont se dégrader au vu de l'évolution des dotations de l'Etat. Au niveau des habitants, cela représente un encours de dette de 670 euros par Haillanais, pour une moyenne de 881 euros pour la strate.

- l'épargne brute et l'épargne nette sont largement positives et supérieures à 2 millions d'euros pour l'épargne brute. Il faut noter l'incidence du PAE du Ruisseau sur les pics d'épargne pour les années 2012 et 2013. Ce chiffre traduit à la fois notre capacité d'autofinancement, et si vous préférez notre capacité à investir de manière autonome. Ce niveau est par ailleurs relativement stable sur les quatre dernières années.

- l'autonomie financière de la commune se traduit notamment par les recettes directes, hors participations de l'Etat. Sur les 14 millions d'euros de recettes, seul 1 million d'euros est lié directement à la Dotation Générale de Fonctionnement de l'Etat. Cette donnée est particulièrement importante pour l'avenir.

Nous constatons ainsi une bonne dynamique des recettes sur les 4 dernières années, de 12 millions d'euros au Compte Administratif 2011 à 14 millions d'euros au Compte Administratif 2014, et ce avec une 5<sup>ème</sup> année de stabilité des taux d'imposition. Les dépenses ont suivi cette évolution, passant de 9,8 millions d'euros à 11,7 millions d'euros sur la même période, traduisant ainsi la volonté de renforcer et de maintenir les services publics à destination des Haillanais. Cette tendance se retrouve de la même façon sur l'investissement avec un niveau soutenu pendant la même période, toujours à destination de la population. Cela permet de soutenir l'activité économique de nos entreprises, qui souffrent par ailleurs beaucoup dans le contexte global de restrictions des commandes.

Ces valeurs et cette bonne santé restent cependant fragiles face aux facteurs externes, et ne doivent pas obérer l'indispensable poursuite des efforts de gestion déjà engagés par le passé, la réflexion systématique sur les économies de fonctionnement et la façon dont nous réalisons nos actions.

Synthétiquement, nos bases sont bonnes avec un investissement élevé et cohérent au service des Haillanais. Le budget 2014 a en outre permis d'engager notamment les études pour la charte paysagère ainsi que la réflexion sur la programmation opérationnelle et efficace des investissements à venir.

Comme va vous l'expliquer Madame le Maire sur la perspective 2015 sur la commune, cette année va s'inscrire dans la même logique de continuité de la qualité des services, de responsabilité dans la gestion, notamment des comptes de la commune, et ce dans le contexte national que vous avez bien compris : contraint.

**Madame le Maire** : En ce qui concerne les orientations budgétaires pour 2015, je vais d'abord évoquer avec vous les orientations en matière de recettes de fonctionnement. Comme je vous l'ai déjà dit, on s'est engagé à ne pas augmenter les impôts en 2015. On maintient notre engagement de campagne. Les taux d'impositions communaux restent donc inchangés pour l'année à venir.

En matières de recettes courantes, le budget 2015 prendra en compte les éléments suivants :

- 350 000 € en moins sur la DGF.
- une stabilisation des autres participations, en particulier les aides qui nous sont versées via la Caisse d'Allocations Familiales, qui se montent autour de 950 000 €.
- la prise en compte sur l'attribution communautaire des transferts à la métropole des compétences de droit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. A l'heure actuelle, au Haillan, nous ne sommes concernés que par le transfert de l'aire d'accueil des gens du voyage, et la première estimation fait état d'un montant de 30 000 euros.
- l'augmentation des recettes des contributions directes à hauteur environ de 3,5 %. Ce sont les 0,9 % d'augmentation prévus par l'Etat et la dynamique des bases que nous avons chiffrée à 2,6 %, soit un total de 3,5 %.
- l'impact de la péréquation horizontale. C'est la solidarité entre les communes qui ampute nos recettes de 70 000 euros
- la recherche systématique de subventions pour toutes les opérations que nous pourrions lancer. Ce sera le cas sur l'étude Jeunesse que nous sommes en train de lancer puisque la Caisse d'Allocations Familiales s'est engagée à financer 55 % des dépenses qui seront consacrées à cette étude.

*Autre point en ce qui concerne les recettes, nous l'avons déjà annoncé aux familles à la fin de l'année scolaire dernière, nous sommes en train de mener une réflexion sur la politique tarifaire en matière de restauration scolaire puisque ces tarifs n'ont pas évolué depuis de nombreuses années, voire même baissé pour les tranches les plus modestes. Or, nous avons changé de délégataire et le coût de revient du repas est plus élevé aujourd'hui pour la commune qu'il ne l'était précédemment. Ce n'est plus possible de continuer comme cela. Donc nous réviserons ces tarifs de restauration scolaire.*

*Nous aurons donc bien évidemment une baisse significative de notre épargne nette liée à toutes les explications qu'on vous a fournies. Cette diminution n'est pas en soi invalidante pour deux raisons :*

*- nous avons eu des années avec un autofinancement très élevé en raison du financement du parc du Ruisseau à travers l'outil du Plan d'Aménagement d'Ensemble.*

*- notre situation financière plus que saine nous permettra de recourir à l'emprunt de manière modérée, mais ce sera indispensable pour financer un certain nombre d'investissements.*

*Nous continuerons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement.*

*En matière de dépenses, nous poursuivrons nos efforts de rigueur de la gestion communale, tout en essayant de maintenir un service public de qualité. Nous essaierons de maîtriser l'évolution des charges à caractère général et de maintenir surtout les charges liées au personnel. C'est une partie du budget où certaines évolutions font que le volume consacré augmente de manière quasiment mécanique. Sachant qu'en dehors du Glissement Vieillesse Technicité, nous aurons en plus l'augmentation des cotisations de retraites employeurs, une augmentation prévisible du SMIC, la réforme des carrières pour les catégories B et C dans sa deuxième phase au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Nous aurons aussi un surcoût cette année puisque nous aurons toutes les dépenses liées à l'organisation des élections départementales et régionales. Nous aurons à prendre en charge un élément fort, c'est-à-dire tout ce qui concerne la Petite Enfance. Pour répondre à la demande des familles, nous allons ouvrir le multi accueil le mercredi, donc nous aurons une augmentation à ce niveau là, de même que l'augmentation de l'indemnité d'entretien et le complément lié à l'accueil d'enfants handicapés dans nos structures petites enfances.*

*Au niveau des ressources humaines, nous menons un examen approfondi de tous nos modes de fonctionnement et nous travaillons pour essayer d'optimiser le recours aux heures supplémentaires, aux vacances ou encore aux remplacements de personnel.*

*D'autres changements interviendront en 2015. Nous avons initié sur l'année qui est en train de se terminer, le changement de logiciel de facturation aux familles qui nous permettra d'améliorer la qualité du service, mais aussi de rationaliser le temps passé par les agents à cette tâche. Sachant que l'idée derrière, c'est la préfiguration du futur guichet unique sur lequel nous allons commencer à travailler dès l'année 2015 et qui permettra aux familles de pouvoir faire leurs démarches de manière beaucoup plus simple via les nouveaux outils qui seront mis à leur disposition.*

*On parlait tout à l'heure de la Métropolisation. Vous savez qu'il y a un projet de mutualisation de certains services dits « supports ». Ce schéma sera voté en mars prochain au niveau de la Métropole. Les villes devront choisir les services qu'elles souhaitent mutualiser et ceux qu'elles préfèrent continuer à gérer directement. Idem pour une série de compétences comme la propreté, les espaces verts de la voirie ou encore le mobilier urbain.*

*Nos équipes travaillent avec les services communautaires pour élaborer ce schéma de mutualisation et voir ce qui pourrait être mutualisable sans dégrader le service aux administrés. En ce qui concerne l'aire d'accueil des gens du voyage, nous l'avons déjà évoquée toute à l'heure. Il y aura aussi le transfert de la gestion des réseaux de gaz qui conduira la Communauté Urbaine à nous racheter 40 actions à 1 000 euros l'unité que nous*

*avons au sein de Régaz.*

*En termes de mutualisation et de métropolisation, nous avançons aujourd'hui un petit peu dans le flou puisque c'est au fur et à mesure des réunions que nous en savons plus et que nous pouvons mesurer l'impact que cela aura réellement au niveau budgétaire.*

*Au niveau des dépenses de fonctionnement, il va y avoir une stagnation, voire une diminution dans certains domaines. On évoquait la restauration collective et l'impact que cela pouvait avoir, la mise en œuvre des temps d'accueil périscolaires qui bien évidemment n'a pas été neutre, notamment au niveau du personnel, ou encore l'achat des couches pour la Petite enfance. Nous envisageons une rationalisation des subventions aux associations où on fera primer l'intérêt local et la promotion de la commune. Cela pourrait nous amener à baisser un certain nombre de subventions, mais toujours dans le cadre de la négociation avec les associations concernées et bien évidemment uniquement pour les associations qui seraient largement excédentaires et qui auraient des réserves suffisantes pour supporter cette diminution. Il y aura un autre changement important, c'est la reprise en régie de la salle de l'Entrepôt : donc une augmentation des participations au profit du budget annexe de la culture, mais en même temps nous aurons une diminution de la ligne que nous consacrons au versement que nous faisons au délégataire, la société MGE, puisque ce contrat de délégation prend fin le 30 juin prochain.*

*Pour ce qui concerne la dette, un certain nombre d'emprunts s'éteindra cette année et compensera les frais financiers des nouveaux emprunts mobilisés. Enfin, le CCAS bénéficiera d'une augmentation de son budget de 15 000 euros pour pouvoir faire face à la mise en place du nouveau dispositif Pass'asso qui existait pour les moins de 18 ans et que nous allons mettre en œuvre en 2015 au profit des seniors.*

*En matière d'investissement, nous sommes en train de finaliser le programme pluriannuel d'investissement. Sur le mandat, nous avons évalué une dépense en investissement d'environ 13 millions d'euros. Ce document restera amendable parce qu'aujourd'hui, nous avons une visibilité jusqu'en 2017 et nous ne savons pas ce qui va se passer pour les années suivantes. Nous allons partir sur un premier document de travail et en cours de route, nous serons amenés à le réajuster en fonction de la situation financière. Pour la réalisation du programme, nous avons lancé une étude programmatique opérationnelle de manière à optimiser nos opérations d'investissement. Ce document devra nous aider et pourra aussi être amendé en fonction des aides dont nous pourrions bénéficier (je pense en particulier aux aides qui sont prévues au niveau de la Communauté Urbaine pour les piscines).*

*Pour 2015, le budget d'investissement s'élèvera à un peu plus de 2 millions d'euros et dans les différents projets qui seront prévus, nous avons une première série d'investissements en direction du scolaire, de l'enfance et de la jeunesse, qui a toujours été une priorité de la commune et qui continuera à le rester. Cela concerne la rénovation et l'agrandissement de l'école maternelle de la Luzerne à hauteur de 400 000 euros, la réfection du chauffage et de la toiture de l'école maternelle des Tazuzins pour avoir une meilleure production énergétique pour un montant d'environ 100 000 euros, la reconstruction et l'aménagement de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de Bel Air pour un montant de 400 000 euros. Sur ces projets, nous souhaitons mutualiser au maximum toutes les surfaces existantes et toutes les surfaces qui sont amenées à être construites. L'objectif sera de maîtriser le nombre de mètres carrés nouvellement construits et d'affecter les surfaces lorsque c'est possible, à des usages partagés entre les centres de loisirs, la municipalité ou encore les associations.*

*Nous avons aussi inscrit une ligne de 400 000 euros pour réaliser un aménagement dédié à la petite enfance. L'ouverture du Multi Accueil le mercredi est aujourd'hui devenue indispensable, mais nous avons aussi une problématique de locaux puisque ce Multi Accueil, situé sous l'espace Bernard de Girard, est devenu trop exigü et les travaux de rénovation*

*seraient trop coûteux. Nous envisageons donc de déplacer ce service et de créer ailleurs une Maison de la petite enfance plus adaptée qui nous permettra de regrouper l'ensemble de ces services. Des travaux seront également effectués à la crèche associative « Les Fils d'Ariane ». En ce qui concerne le cadre de vie, nous sommes en négociation avec la Ville de Bordeaux pour racheter la maison située près du site du lycée horticole de Bel Air. Cette maison est bien située et de plus elle présente un intérêt patrimonial puisque c'est sur son territoire que se situe cette très jolie fontaine en pierre du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une belle opportunité financière. Nous avons aussi une enveloppe de 30 000 euros pour les études de maîtrise d'œuvre menées actuellement par la CUB dans le cadre de notre futur projet de Centre Ville. Nous aurons l'occasion de l'évoquer en commission réunie le 9 décembre prochain.*

*Au niveau du développement urbain, nous avons inscrit 400 000 euros pour préparer les cheminements doux entre les quartiers Est et Ouest de la commune et favoriser cette liaison inter quartiers. C'est d'ailleurs un projet que nous allons demander à la Communauté Urbaine d'inscrire dans le contrat de co-développement et il restera à notre charge les plantations et les autres aménagements liés à ce type d'investissement.*

*Avec l'arrivée du tram, nous avons décidé d'acheter un bout de terrain qui se situe directement derrière le parc relais et qui permettra de desservir par des cheminements doux la résidence Edmond Rostand. Il y aura aussi des aménagements paysagers des voies prioritaires pour un montant de 50 000 euros. Nous allons consacrer 80 000 euros à la réalisation du parking Espace Henri ARNOUD et 130 000 euros pour l'enfouissement des réseaux.*

*Dans le domaine de la Culture, du sport et des associations, avec la reprise en régie de l'Entrepôt, nous consacrerons 120 000 euros puisque l'objectif est de faire de l'Entrepôt la vitrine culturelle de la ville. Ces travaux concerneront le réaménagement du hall et le rafraîchissement du bâtiment. Nous consacrerons aussi 100 000 euros pour reconfigurer la plateforme multisports de Bel Air. Elle aura une configuration particulière et nous aurons l'occasion d'en reparler dès que nous aurons avancé sur ce projet. Une ligne budgétaire de 50 000 euros sera consacrée à l'étude programmatique globale sur les bâtiments associatifs et municipaux et enfin 30 000 euros pour les études liées à notre projet de piscine commune avec la ville d'Eysines sur la piscine du Pinsan.*

*Nous avons aussi inscrit 70 000 euros pour la réalisation d'un sanitaire automatisé au domaine de Bel Air*

*Concernant la dette, je ne reviendrai pas dessus puisque Jean-Michel BOUSQUET l'a évoquée toute à l'heure, un peu plus de 6 millions d'euros, des emprunts à taux fixe, une capacité de remboursement à 3 ans.*

*Sur le budget annexe transports, c'est un budget qui continue à prendre en charge l'entretien et la maintenance du bus municipal. En revanche, du fait de la reprise en régie de l'Entrepôt, le budget annexe de la programmation culturelle va augmenter et être profondément modifié dans la mesure où nous allons reprendre en direct la programmation totale de tout ce qui se fera à l'Entrepôt. Mais j'insiste là-dessus, l'enveloppe globale consacrée à la culture n'augmentera pas pour autant.*

*Voilà pour les grandes orientations de ce budget 2015, je vous remercie de votre écoute.*

**Philippe Rouzé** : Madame le Maire, Chers Collègues,

*Les élus du Front De Gauche sont inquiets de la situation de plus en plus difficile, voire insoutenable, dans laquelle les collectivités locales sont placées, suite à la réduction de 11 milliards de dotation prévue sur trois ans par le gouvernement, alors qu'elles assurent 70 % de l'investissement local et jouent un rôle indispensable au service de la population, rôle accru en période de crise. Pour Le Haillan, la baisse des dotations de l'Etat avec les*



*transferts de compétences comme celle des rythmes scolaires, est de l'ordre de 1 million d'euros d'ici 2018.*

*Cette mesure s'inscrit dans la politique d'austérité, conduite au nom de la réduction de la dette de l'Etat et des dépenses publiques ; le désengagement de l'Etat, le transfert de compétences, sans que les moyens suivent les besoins, ne datent pas de 2012. Une fiscalité injuste ainsi que les attaques contre les services publics, contre la sécurité sociale, en bref, contre tous les éléments à la base de la solidarité nationale, ont contribué à ce que nous subissons aujourd'hui. C'est d'une indispensable redistribution des richesses, telle qu'elle avait été prévue par le Conseil National de la Résistance, que nous avons besoin.*

*Il y a urgence à affronter la domination de la finance, à prendre l'argent là où il est et à le redistribuer pour satisfaire les besoins et les aspirations du plus grand nombre ; l'austérité rassure les marchés financiers mais nourrit le discrédit du politique et met en danger la démocratie.*

*La dette accumulée depuis 30 ans a augmenté, à tel point que le paiement des intérêts est devenu le premier poste de dépense de l'Etat, parce que les gouvernements ont multiplié les exonérations pour les grandes entreprises, les banques d'affaires, et les ménages très aisés et parce que les taux d'intérêts excessifs pratiqués par les marchés financiers conduisent à l'asphyxie financière. En 2012, les frais financiers des seules communes ont cru de 3,2 % alors que le pays entrait en récession. Les collectivités ont versé en 2013 près de 4,5 milliards d'euros d'intérêts aux banques, dont 3 milliards pour les villes et intercommunalités.*

*Les collectivités ne sont pas « dispendieuses », elles sont victimes de 10 ans de politiques nationales et européennes d'austérité.*

*Des moyens financiers, il y en a pourtant : en 2014, les entreprises du CAC vont redistribuer à leurs actionnaires 40 milliards d'euros contre 37 en 2013. L'évasion fiscale dans les paradis fiscaux est de l'ordre de 80 milliards. Nous refusons que les communes soient placées dans l'obligation de choisir entre la baisse des services publics ou la hausse des impôts locaux, solutions insupportables pour un bon nombre de nos concitoyens.*

*Cette déclaration doit permettre d'engager le débat dans notre ville sur l'avenir de notre collectivité territoriale pour une politique tournée vers l'humain d'abord, et non vers la finance. Je vous remercie de votre attention.*

**Monsieur Meyre** : *Madame le Maire, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs, bonsoir, En préambule à vos Orientations Budgétaires 2015, vous nous faites la lecture de trois pages sur le contexte national économique, financier et budgétaire. Pour notre part, nous retiendrons deux éléments fondamentaux qui rendent absolument nécessaire la construction d'un budget 2015 en « Rupture » avec ceux des trois dernières années (2012-2013-2014).*

*La référence à 2012, comme point de départ, se justifie par l'effet des réformes des finances locales de 2010 et 2011 (suppression TP/création CFE : Cotisation Foncière aux entreprises/CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, transfert de recettes entre les blocs territoriaux, FNGIR : Fond National de Garantie Individuelle des Ressources, FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales riches aux pauvres péréquation horizontale,...) sur les comptes administratifs des années suivantes, caractérisés par l'amorce d'une perte de la dynamique des recettes de fonctionnement pour la plupart des communes.*

*Donc les deux éléments fondamentaux à prendre en compte pour construire le budget 2015 sont (le second est d'ailleurs l'une des réponses au premier) :*

*- Un nouveau dérapage du déficit de l'Etat en 2014 par rapport à l'objectif fixé de 3 % du PIB ; malgré cela, le chômage structurel de masse continue d'accumuler des records mois après mois !*

- Si nous pensons que les mesures prises en faveur d'une amélioration de la compétitivité des entreprises vont dans le bon sens (comme le Pacte de Responsabilité, par exemple), c'est loin d'être suffisant pour garantir une reprise de l'emploi marchand. Il manque encore une réelle volonté politique pour faire (et non seulement dire) les réformes du marché du travail, du statut de la fonction publique et de la Sécurité Sociale.

- La conjoncture économique en France restera molle en 2015, selon les prévisions de la plupart des organismes économiques statistiques.

- Une réduction incontournable des dépenses publiques pour arriver à freiner à terme la spirale de l'endettement public, ou plutôt pour simplement stabiliser le niveau du service de la dette.

Cet élément découle du premier. Nous sommes favorables à une réduction « du train de vie » de l'Etat et des Collectivités Territoriales. Aussi, nous prenons acte de la décision annoncée d'une baisse accélérée (à partir de 2015) des Dotations de l'Etat versées aux Collectivités Locales et du renforcement de la péréquation horizontale. Nous avons la volonté de nous placer dans une opposition constructive au sein de cette assemblée municipale ; nous entendons donc vos expressions utilisées pour rédiger votre D.O.B., je cite :

: « un cadre fort contraint », « un véritable assèchement des recettes », « maîtriser les dépenses de fonctionnement », « dégager des économies », « des efforts de rigueur », « contenir l'évolution de la masse salariale »,... Nous pensons également que des efforts doivent porter en priorité sur la réduction des dépenses de fonctionnement de la Ville.

En vous lisant, on devrait donc s'attendre à découvrir un budget 2015 en rupture radicale avec les précédents, nous montrant ainsi que vous avez pleinement conscience des enjeux futurs liés à la perte de recettes de fonctionnement que vous annoncez sur les trois prochaines années. Force est de constater que vos décisions sont inappropriées dans ce débat d'orientation budgétaire par rapport à votre discours !

Au niveau des charges de fonctionnement : Mais où sont donc les économies nécessaires pour se caler à la baisse de la dotation relative à la DGF prévue en 2015 ? Pire vous écrivez (page 12) « l'objectif sera de garantir une légère hausse des dépenses de fonctionnement proposées au budget primitif 2015 !!! ».

Avec un ratio de charges de personnel d'un peu plus de 61 % des dépenses de fonctionnement, très largement supérieur à la moyenne des communes de même taille, il y a urgence à faire des choix au niveau des politiques publiques locales qui engagent une réorganisation des services de la Mairie. Combien de départs non remplacés ? Combien de contractuels non renouvelés ? Dans quels services ? Pour quelle économie annuelle ?

Nous devons réformer, et non seulement « réfléchir sur ! » (comme indiqué page 11) la politique tarifaire des services rendus à la population. On ne voit rien de tout cela ! Et face à la baisse accélérée de la DGF en 2016 et 2017, il devient même indispensable de construire un budget pluriannuel de rationalisation des dépenses de fonctionnement. Au lieu de cela, vous nous montrez ce soir que vous « pilotez à vue » sans aucune approche en terme de stratégie financière à moyen terme qui permettrait de cerner les marges de manoeuvre adaptées.

Au niveau des recettes de fonctionnement : Vous nous annoncez que vous n'augmentez pas les impôts locaux en 2015. Encore heureux !... Mais sans action forte sur la réduction des charges de fonctionnement, pouvez-vous nous le garantir ainsi qu'à nos concitoyens qu'il en sera de même pour 2016 et 2017, alors que vous ne connaissez pas aujourd'hui le montant de la perte de recette de la DGF pour ces deux années ?

Pensez-vous vraiment que c'est par la seule action, je vous cite : « d'une recherche systématique de subventions » que vous allez pouvoir compenser la perte de recettes sur 3 ans?!!!. Au total, les orientations du Budget 2015 adoptées au niveau des charges et recettes

*de fonctionnement ne sont vraiment pas à la hauteur des enjeux financiers qui se présentent à nous pour les trois prochaines années.*

*En réalité, vous nous préparez déjà ainsi que nos concitoyens à une augmentation très prochaine des impôts locaux ! En fait, cette crainte vous l'envisagez sérieusement en annonçant ce soir une étude « d'ajustement de votre Programme d'Investissement du Mandat ». Vous nous communiquez un chiffrage de votre projet d'investissement de mandat à 13 millions d'euros ; mais est-ce un chiffre sérieux ?*

*Au niveau des dépenses d'investissements : Au-delà de la déclinaison de vos choix d'investissements en 2015, nous préférons nous interroger sur le montant global de l'enveloppe budgétée, soit 2,5 millions d'euros de nouveaux investissements : Réfection du chauffage, reconstruction de l'accueil du centre de loisirs, réalisation à l'aménagement de la petite enfance, travaux sur la crèche associative. Il faut y ajouter les investissements d'entretien du patrimoine existant, non chiffrés dans votre D.O.B. ! Est-ce le bon niveau ? Quid de l'enveloppe 2016 et 2017 ? Ces investissements 2015 sont-ils tous indispensables et prioritaires ? Vous êtes-vous posée toutes ces questions essentielles ? Sans doute que non, en l'absence de présentation d'un PPI. Pour preuve, vous écrivez (page 1), je cite « nous lançons la réalisation de notre programme en essayant ( !) de nous adapter à ce contexte », « le phasage de notre programme d'investissement reste à finaliser ».*

*A notre sens, le nouveau contexte requiert une approche bien plus rigoureuse que vous auriez dû engager dès le budget 2014 (je rappelle que la baisse de la DGF est amorcée depuis 2014, idem pour la hausse du prélèvement FPIC !).*

*Au niveau des recettes d'investissement : On l'a bien compris, en raison de votre manque de volonté à agir sans attendre sur les charges de fonctionnement, notre commune doit craindre un besoin rapide de financement par une augmentation de la fiscalité locale.*

*Vous l'avez bien compris à la lecture de cette intervention, nous attendions pour 2015 un budget en « rupture » avec les précédents. Plus encore, nous pensons que la préparation budgétaire pluriannuelle est désormais incontournable. La visibilité à moyen terme des élus devient une condition essentielle pour préserver les équilibres budgétaires.*

*Un budget en rupture avec les précédents, c'est un budget réaliste sur les prévisions de recettes sans minoration exagérée comme ceux de votre prédécesseur. Pour finir vos prévisions de recettes pour les budgets 2015, 2016 et 2017 sont sous estimés d'au moins 1 million d'euros chacun, soit 7 à 8 %. Je vous remercie.*

**Eric Fabre** : *Depuis 2008, les déficits publics se sont considérablement accrus au point d'augmenter la dette de l'État de plus de 600 milliards entre 2008 et 2012. C'est dans ce contexte particulièrement difficile que le gouvernement a du prendre des engagements de réduction significatifs des déficits publics : Etat, sécurité sociale et collectivités territoriales.*

*Il s'agit pour l'Etat de respecter ses engagements européens dans le cadre de la gestion de la monnaie unique, qui implique une convergence budgétaire des principaux pays de la zone euro afin d'éviter une spéculation sur les emprunts d'État qui conduirait à une hausse significative des taux d'intérêt, ce qui serait fatal à nos finances publiques. C'est pourquoi les collectivités locales doivent prendre leur part dans la maîtrise indispensable des dépenses publiques. On peut certes discuter de l'ampleur et du rythme des efforts demandés aux collectivités territoriales, mais personne ne peut remettre en cause la nécessité de maîtriser un déficit et une dette qui se sont littéralement envolés depuis 2008.*

*Nos concitoyens sont d'ailleurs particulièrement attentifs à ce que dans cette période, chacun prenne ses responsabilités pour gérer de manière rigoureuse et responsable les impôts payés par tout les ménages, tout en assurant la meilleure qualité possible de nos services publics et, notamment, de ceux qui sont le plus indispensable à leur vie quotidienne. C'est pourquoi,*

*nous ne pouvons que nous féliciter des annonces récentes de pérennisation du fond national pour les rythmes scolaires, comme de la création d'un plan de soutien à l'investissement des collectivités locales pour le logement, la transition énergétique, le numérique ou la petite enfance, etc.*

*L'actuelle opposition nationale propose d'ailleurs, sans nous préciser comment elle compte y parvenir, entre 100 et 150 milliards d'économies, c'est-à-dire entre deux et trois fois plus que ce qui a été décidé par l'actuel gouvernement. L'application d'un tel plan nous conduirait pour le coup véritablement dans l'austérité. Sa mise en œuvre mettrait gravement en danger nos services publics et remettrait en cause le statut de la fonction publique qui garantit l'indépendance et la qualité du travail de nos agents.*

*S'agissant de la commune du Haillan force est de constater que grâce à une gestion rigoureuse de nos budgets depuis des années, nous nous trouvons malgré les difficultés nationales dans une situation qui reste satisfaisante. L'endettement a été en effet maîtrisé et le poids du remboursement de nos emprunts ne vient pas mettre en péril notre équilibre budgétaire ni nos capacités d'intervention. Ceci est d'autant plus remarquable que cette saine gestion ne s'est pas faite au prix d'un sous investissement dans nos infrastructures et équipements publics. La commune du Haillan est au contraire particulièrement bien dotée en matières d'équipements sportifs, culturels ou sociaux.*

*D'ailleurs et sans toucher à la fiscalité, dans le respect de nos engagements et contrairement à ce que beaucoup de collectivités s'approprient à faire, nous pourrions maintenir un niveau d'investissement tout à fait satisfaisant pour financer nos priorités : l'école, la petite enfance, les économies d'énergie, l'entretien du patrimoine municipal, l'amélioration de la qualité de vie et des transports et le développement économique. Nous rechercherons bien entendu pour ce faire toutes les possibilités de co-financement possible et toutes les économies indispensables dans le cadre de la mutualisation qui s'engage avec la Métropole, mais aussi et plus généralement, toute économie raisonnable dans le budget de fonctionnement afin de ne pas mettre en péril notre capacité d'épargne et ne pas avoir à faire appel par la suite de manière excessive à l'emprunt.*

*Ces orientations budgétaires sont marquées par notre volonté de maintenir une haute qualité de service à la population, par le souci de préparer l'avenir, de préparer notre ville à la Métropolisation, tout en conservant la situation de bonne santé financière qui caractérise aujourd'hui le Haillan. Au nom des élus socialistes, je vous remercie.*

**Madame le Maire** : *Monsieur MEYRE, si nous sommes dans cette situation là, les collectivités locales ou encore l'Etat, un des grands responsables est sans doute le Président que vous avez soutenu, le Président précédent, qui a largement contribué à accroître la dette publique (500 milliards par an en l'espace de 5 ans), et le rapport de la cour des comptes dit que seulement 109 milliards sont imputables à la crise. Le différentiel est attribué aux gouvernements de droite qui ont précédé le gouvernement actuel. C'est lié à tous les cadeaux fiscaux que vous avez pu faire, notamment aux entreprises ou à un certain nombre de ménages, le bouclier fiscal, toutes les mesures qui ont été prises pour les grands groupes, etc...En tant qu'opposition constructive, vous êtes bien mal placés pour nous faire des leçons de morale en la matière. En ce qui concerne le budget du Haillan, vous voulez un budget en rupture. Très sincèrement baisser les dépenses de fonctionnement en éliminant une partie du personnel (non remplacement des retraites, non renouvellement des contrats), cela ne se fait pas ainsi. Je suis un peu surprise que vous disiez cela car vous travaillez dans une collectivité depuis longtemps et vous savez pertinemment que ce sont des dépenses qui sont peu compressibles, et là nous avons une maîtrise relativement faible. Les collectivités territoriales, comme l'a dit très justement Monsieur ROUZE, ne sont pas nécessairement*

*dispendieuses et ce n'est surtout pas le cas du Haillan. Certaines collectivités ont été mal gérées et je trouve tout particulièrement injuste que toutes les collectivités soient traitées de la même manière. Vous me reprochez de ne pas augmenter les impôts, on n'a jamais vu cela ! Effectivement, je l'avais annoncé dans ma campagne. Notre volonté est de ne pas augmenter les impôts et nous nous y tiendrons tant que c'est possible. Je l'avais dit, sauf cataclysme. Nous sommes en capacité aujourd'hui de faire des prévisions à 3 ans et c'est déjà bien. Il y a certaines communes qui n'ont pas la possibilité de boucler leur budget dès l'année 2015. Je ne comprends pas très bien en fait vos reproches. Monsieur JUPPE, le premier, va augmenter ses impôts de manière significative sur la ville de Bordeaux ! Ce ne sera pas les cas au Haillan. Je pense que les Haillanais apprécieront.*

**Monsieur Chaigne** : *Je pense que vous déformez un peu les propos de Monsieur MEYRE. On ne vous a pas reproché de ne pas avoir augmenté les impôts, bien au contraire. Vous citez Monsieur JUPPE qui augmente les impôts sur la ville de Bordeaux. Je vais simplement prendre un petit tableau comparatif concernant les impôts locaux sur la ville de Bordeaux. Le montant en euros par habitant est de 794 euros, celui du Haillan est de 823 euros. Celui du Haillan est deux fois supérieur à la moyenne de sa strate, celui de Bordeaux est un tiers supérieur à la moyenne de sa strate. Vous nous avez déjà dit qu'au Haillan nous avons des services, des équipements offerts à la population. Pouvez-vous nous citer un service ou un équipement qu'auraient les habitants du Haillan et que n'auraient pas ceux de la ville de Bordeaux ?*

**Madame le Maire** : *Les équipements sportifs, les services Petite Enfance, les TAPS et les accueils périscolaires : ils sont en grande difficulté dans la ville de Bordeaux.*

**Monsieur Chaigne** : *Dans les équipements sportifs, tels que la piscine, ils sont nettement supérieurs à ceux du Haillan.*

**Madame le Maire** : *Il faut comparer effectivement ce qui est comparable, Monsieur CHAIGNE. Il y a des différences entre une agglomération de 250 000 habitants et une ville d'à peine 10 000 habitants. Par ailleurs, la Dotation Globale de Fonctionnement par habitant n'est peut-être pas la même à Bordeaux qu'elle l'est au Haillan. Cela explique la différence de pression fiscale, et le niveau de pression fiscale à Bordeaux n'est pas dans les plus bas.*

**Erika Vasquez** : *Monsieur CHAIGNE, concernant la Petite Enfance, puisque vous faites un parallèle avec la ville de Bordeaux, moi j'ai le plaisir de vous annoncer que la commune du Haillan a pu honorer l'intégralité des places qui étaient sollicitées par les parents pour cette année, à la différence de Monsieur JUPPE qui a un déficit de 1 000 places à l'heure actuelle. De plus, il a pris la décision de financer les MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) à hauteur de 3 000 euros pour pouvoir combler son déficit. Si cela n'est pas « creuser le budget d'une commune », je ne sais pas comment vous l'appelez.*

**Jean-Michel Bousquet** : *Je vais revenir sur 2 ou 3 éléments liés strictement à la commune du Haillan. Concernant les ratios de dépenses, la commune du Haillan a un niveau d'indépendance par rapport aux dotations de l'Etat relativement important lié au potentiel fiscal de la population. Le fait que nous ayons la chance d'avoir une commune équilibrée avec un potentiel fiscal satisfaisant, c'est le résultat d'un équilibre d'urbanisation cohérent, structuré, et qui nous permet de pouvoir assumer l'ensemble de nos dépenses et des services qui y sont adossés. Je reviens sur la question de l'indépendance, ce que ne paie pas l'Etat,*

*c'est la population qui le paye sur les services. La possibilité de ne pas augmenter les impôts, c'est le résultat d'une construction cohérente d'années de travail et d'une indépendance relativement forte par rapport aux dotations de l'Etat qui, par le passé a pu être dommageable parce que nous ne bénéficions pas de la manne nationale, mais qui aujourd'hui nous permet de pourvoir poursuivre cette bonne gestion dans des conditions acceptables. Il est clair que la dégradation, nous la vivons, mais les conditions restent acceptables. Pour preuve, beaucoup de communes aujourd'hui, pour des raisons multiples, augmentent les impôts ; nous, nous ne les augmentons pas. Comme l'a dit Madame le Maire, la réflexion sur 3 ans, nous l'avons. Mais nous ne maîtrisons pas non plus l'ensemble des éléments (la mutualisation, l'évolution du contexte national,...) qui fait que nous nous astreignons à la prudence dans l'affichage des éléments que nous communiquons.*

*Un autre point sur lequel je veux revenir, c'est sur le pluriannuel et le risque d'impact sur les impôts de cette fameuse étude programmatique. Le budget prévisionnel sur le programme est affiché à 13 millions d'euros avec un niveau de recettes d'investissement relativement faible. Le budget de 13 millions est la réalisation plafond du budget d'investissement. Ce montant là doit pouvoir être revu avec une réflexion sur cette étude programmatique pour arriver à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, et non pas un objectif de dépense, mais un objectif de réalisation de service. On réfléchit pour faire mieux avec le même budget en travaillant sur la mutualisation interne, sur l'efficacité de ce que l'on va faire. En gros, on investit une cinquantaine de milliers d'euros pour économiser quelques millions. Dernier point, les recettes d'investissement aujourd'hui devraient être plus importantes que celles que nous avons programmées. Mais dans le contexte actuel, il ne paraissait pas raisonnable d'inscrire des recettes élevées et de faire prendre un risque à ces prospectives budgétaires.*

*L'investissement public des collectivités est un des éléments essentiels pour le maintien de l'existence des entreprises privées. En rabotant sur les dépenses d'investissement, cela va avoir une incidence directe sur l'économie locale, sur les emplois, puis effet boule de neige, sur l'emploi, sur le niveau de vie et sur la société en général. Il est de notre responsabilité, de façon raisonnable et maîtrisée, de soutenir cet investissement pour arriver à passer la crise sur le plan économique, pour lequel nous avons une responsabilité qui va au-delà de l'ensemble de gestion de nos deniers publics. Mais je vous assure, on les maîtrisera nos deniers publics.*

**Monsieur Fourcaud** : *Madame le Maire, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs, vous avez parlé à plusieurs reprises concernant la DGF d'une baisse de 340 000 euros pour 2015. Je voudrais savoir comment vous arrivez à ce chiffre ?*

**Jean-Michel Bousquet** : *C'est le résultat d'une étude menée par un cabinet missionné par la Communauté Urbaine de Bordeaux qui a fait des prospectives sur les années passées, sur l'évolution des recettes et des dépenses des collectivités, qui se sont avérées justes à un très faible pourcentage d'écart. C'est sur ce chiffre là que nous nous sommes basés.*

**Monsieur Fourcaud** : *Je me demande s'ils ne font pas la confusion entre la magie et la comptabilité. La DGF globale nationale en 2014 était de 40 milliards 100 millions. Si j'ai bien lu la loi de programmation de finances, on va avoir une baisse de 3,7 milliards en 2015 de cette dotation générale, ce qui va arriver à 36 milliards 400 millions. Si on reste sur le même taux de distribution pour le Haillan, cela va faire une somme qui sera de 855 000 euros par rapport à 942 000 euros cette année. Il y a 86 000 euros et quelques de différence.*

**Jean-Michel Bousquet** : Effectivement sur une lecture mathématique, c'est un paramètre. Il y a deux choses à prendre en compte par rapport à ces chiffres, entre le ratio mathématique de la DGF à l'état national et l'application réelle de la DGF au niveau local. Le premier élément est que la réduction DGF ne se fait pas selon une règle de trois de façon équivalente sur l'ensemble des communes. Les règles de calcul de la réévaluation de la DGF pour les communes répondent à un calcul qui est mathématiquement assez complexe et qui ne sont pas linéaires selon les communes. Le pourcentage de la DGF dans les recettes de la ville du Haillan n'est pas du tout le même que pour bon nombre d'autres communes. Le dernier paramètre, il s'agit d'une baisse en valeur 2014. La dynamique d'évolution d'un certain nombre de paramètres (notamment le FCTVA) peut nous amener un certain lissage ainsi qu'une évolution des volumes socles. Donc le recalcul n'est pas ni linéaire, ni selon une règle de trois.

**Monsieur Chaigne** : Si vous prenez votre document page 5, vous parlez des Comptes Administratifs 2011, 2012, 2013, 2014. Pour 2014, je pense que là vous partez du Budget Primitif car on ne connaît pas le Compte Administratif.

**Jean-Michel BOUSQUET** : C'est un prévisionnel d'atterrissage sur la base de la réalisation du budget 2014 dont on n'est pas très loin d'avoir un bon niveau de précision sur le résultat. C'est effectivement un chiffre prévisionnel sur le CA 2014 avec une marge d'erreur qui sera relativement faible.

**Monsieur Chaigne** : Je lis sur ce tableau la DGF de 2014 est de 942 180 euros. Vous nous annoncez qu'en 2017, cette DGF aura baissé de 820 000 euros. Cela veut dire que la DGF de 2017 sera de 120 180 euros, c'est cela que vous nous annoncez aujourd'hui.

**Jean-Michel Bousquet** : Avec les données dont nous disposons aujourd'hui, la réduction de DGF sera effectivement de l'ordre de 820 000 euros en 2017. A titre d'information, les modalités de calcul mises en place ramènent certaines communes à des DGF négatives.

**Monsieur Chaigne** : Je peux vous assurer aujourd'hui que la DGF de 2017 sera plus près de 600 000 euros que de 120 000 euros.

**Jean-Michel Bousquet** : Monsieur CHAIGNE, je rêve que vous ayez raison parce qu'aujourd'hui nos prévisions restent basées sur des éléments donnés objectivement par un cabinet extérieur sur ce calcul. On ne peut pas nous taxer d'avoir minimisé ou majoré les chiffres. Ce sont des chiffres communiqués au niveau de l'agglomération et que vous pouvez obtenir assez facilement. Vous constatez que nous faisons l'inverse de ce qui est évoqué toute à l'heure, à savoir de la prudence dans les recettes alors qu'on nous taxe de sous-estimer les dépenses et de surestimer les recettes. Aujourd'hui, il s'agit d'un prévisionnel sur 3 ans qui sera actualisé annuellement en fonction des données afin de maintenir notre bonne santé financière ainsi que la qualité des services. Si dans 3 ans, nous arrivons à 600 000 euros, je peux vous garantir que cela n'influera ni sur les efforts de gestion que nous réaliserons, ni sur un quelconque trafic sur les chiffres.

**Monsieur Chaigne** : On ne vous a jamais reproché de surestimer les recettes, bien au contraire. C'est pour cela qu'on espérait un budget en rupture avec les précédents car dans tous les Budgets Primitifs, les recettes ont été sous estimées pour justifier des augmentations d'impôts. Et là, vos budgets prévisionnels sont encore sous estimés par rapport à la réalité.

*Quand je parle de la DGF, je parle de la Dotation Globale de Fonctionnement et elle est payée sur une ligne bien précise.*

**Ludovic Guitton** : *Juste pour compléter un élément de réponse pour Monsieur CHAIGNE qui souhaitait des comparatifs avec la ville précitée précédemment. Sur la ville du Haillan, les transports scolaires sont gratuits, ce n'est pas le cas dans l'autre ville.*

**Philippe Rouzé** : *Je voudrais souligner le point essentiel de ce soir : il y a consensus sur la situation actuelle qui est très difficile. On peut critiquer les politiques passées, critiquer la politique actuelle, je crois tout simplement que c'est un système économique libéral qui est à bout de souffle. Il est temps d'inventer une autre société où le pouvoir sera à nouveau aux mains des femmes et des hommes politiques qui seront élus et non pas aux mains des financiers. Récemment, nous avons eu une inquiétude, et je le rappelle une nouvelle fois, cela va impacter les Haillanais et les Haillanaises, c'est cet accord opaque actuellement sur le TAFTA qui est absolument dramatique pour nous tous. Je crois qu'il est temps que les hauts responsables de ce pays réagissent clairement.*

**Monsieur Fourcaud** : *Je voudrais, dans la lignée de ce que vient de souligner Monsieur ROUZE, mettre en perspective notre débat de ce soir avec un article lu dans un grand quotidien national qui parlait d'un programme (le PAM, programme alimentaire mondial) servant à nourrir tous les réfugiés syriens qui fuient en ce moment leur pays. Ce PAM ne fonctionne plus depuis fin novembre. Les pays contributeurs à ce projet dont la France n'ont plus de budget pour le soutenir. L'importance d'avoir des comptes en équilibre peut aussi agir sur la solidarité internationale que nous pouvons avoir et qu'en l'occurrence, nous ne pouvons plus avoir.*

**Madame le Maire** : *Cela relève de la politique qui est menée à l'échelle européenne et qui est un peu dirigée par l'Allemagne. On paye là aussi les politiques d'austérité, plutôt libérales, qui ont failli faire passer à la trappe les différentes aides qui étaient versées à des associations comme la Banque alimentaire, les Restos du Cœur, et qui ont été sauvées in extremis.*

**Monsieur Meyre** : *Par rapport aux diverses interventions, je ne me suis jamais permis d'utiliser des termes irrévérencieux comme « vous ne réfléchissez pas ». Comme je n'ai pas dit que j'étais contre les emplois, je travaille dans les collectivités territoriales, j'y ai travaillé et j'y travaille encore. Il est évident que je ne suis pas contre les emplois, mais il est aussi de notre devoir dans l'opposition de dire que la ville du Haillan est à une hauteur de 62 % de frais de personnel. Par rapport au superbe gouvernement que nous avons actuellement, on ne peut pas dire qu'on ait beaucoup d'aide de l'Etat. On nous demande de faire plus avec moins, on nous demande d'organiser des TAPS, de dépenser plus en faisant moins. Vous nous rappelez qu'il y avait des charges incompressibles, mais c'était juste à ce niveau là, en aucun cas contre le personnel. Simplement se poser la question : comment peut-on mieux gérer ou palier l'idée qu'on puisse avoir un peu moins de subventions, que ce soit un peu plus difficile dans les mois, voire les années à venir ? Il en était exactement de même sur les investissements à faire. Quand je disais prioritaire ou indispensable, l'idée était essentiellement là. Quand j'entends qu'il faut inventer une nouvelle politique, je me dis qu'il y a peut-être une solution puisque nous avons bientôt des élections, que les groupes se présentent, qu'ils n'essayent pas de faire des alliances, qu'ils s'engagent réellement. Puis on*



verra le résultat et peut-être que là, on aura une politique différente. Nous pourrions peut-être nous associer pour faire une politique autrement ?

**Jean-Michel Bousquet** : Nous arrivons sur un constat à peu près partagé sur le fait qu'il est nécessaire de maintenir des services publics locaux de qualité reposant sur le personnel municipal. Quand nous évoquons les efforts de gestion, cela passe par le fait de se poser la question si on renouvelle ou pas tel ou tel poste, mais avec une logique liée à la réalisation du service plutôt qu'un objectif de réduction d'effectifs. Le ratio du personnel, quand on compare une commune à l'autre, fluctue énormément en terme de périmètre. J'en veux pour preuve la partie culturelle, la partie liée au CCAS ainsi que tout ce qui est externalisé par les communes. Selon la réalisation de certaines prestations externes ainsi que le périmètre du budget du personnel, les pourcentages peuvent varier très fortement. Au Haillan, le choix a été fait d'afficher le ratio réel avec l'ensemble du personnel relevant de la collectivité de ces satellites et avec un volume de service en régie qualitatif et important. C'est ce qui explique ce ratio là. Il est adossé à une dépense et à un service, le baisser artificiellement pour augmenter le chapitre 011 sur les charges externalisées ne résoudrait absolument pas la solution et ne ferait que reporter le problème. Certes l'effort de gestion doit porter sur l'ensemble des dépenses et non pas se focaliser sur le personnel. Je vous rejoins sur la nécessité de faire des efforts de gestion avec discernement, réalisme par rapport au service qui est rendu et dans un respect fort du personnel puisque les dépenses qui augmentent, augmentent aussi par rapport à la revalorisation du statut.

**Nicolas Ghillain** : Par rapport au PAM syrien, je voulais juste vous dire que sur la commune du Haillan, il y a un CCAS et que l'on s'occupe des Haillanais. En effet, il y a plein de pays dans le monde où règne la misère. Mais je vous engage à venir au Conseil d'Administration du CCAS, vous verrez le travail que l'on fait pour nombre de Haillanais qui sont dans la misère.

**Madame le Maire** : Monsieur MEYRE, vous vous plaignez du gouvernement actuel. Moi, je lis les résultats du Conseil National de l'UMP du 25 janvier 2014. Page 7, on lit sur ce document, les projets de l'UMP sont qu'en 5 ans, le taux de dépenses publiques doit revenir à 50 % du PIB, soit 130 milliards d'euros d'économies. Aujourd'hui, le gouvernement nous en demande 50 milliards d'euros ; vous, ce que vous proposez, ce sont 130 milliards d'euros. Je ne sais pas comment on va y arriver avec notre DGF à 600 000 euros, si jamais en 2017, le gouvernement change...

Je vous remercie. Je vous rappelle que vendredi, nous avons une cérémonie à 18h00 au Monument aux morts et nous comptons sur vous. Bonne soirée.

**Daniel DUCLOS**  
Secrétaire de Séance

**Andréa KISS**  
Maire du Haillan